



FORÊT DE VOUILLÉ SAINT-HILAIRE

COMMUNES

Béruges, Montreuil-Bonin, Quincay, Vouillé (86)

DESCRIPTION ET INTERET DU SITE



A une dizaine de kilomètres à l'ouest de Poitiers, la forêt de Vouillé est un important massif domanial de 1500 hectares intégrant sur ses marges quelques bois privés (Bois de Ringère au nord, notamment). Sur le plateau à topographie très plane et d'altitude modeste (130 à 140 m en moyenne), les sols sont des limons profonds, plus ou moins sableux, acides et hydromorphes, développés sur des argiles de l'époque tertiaire. Dans les combes périphériques et sur leurs versants (Bois de Ringère, vallée des Bouteilles), ils sont plus argileux et moins hydromorphes et contiennent des quantités variables de silex. Le peuplement forestier de la partie domaniale de la forêt est assez homogène : il s'agit pour l'essentiel d'une chênaie calcifuge à Chêne sessile, plus ou moins mêlée de Hêtre (introduit en sous-étage), ponctuée de cuvettes occupées par une chênaie pédonculée à Molinie trouée de quelques mares. Le taux d'enrésinement est encore assez faible, mais des plantations de chênes d'Amérique ont été effectuées dans certaines parcelles. Quelques zones ouvertes sont occupées par des landes à bruyères dans les secteurs les moins propices à la forêt feuillue alors que, dans les vallons périphériques, sur sol plus riche, la chênaie-charmaie vient remplacer la chênaie sessiliflore acidophile. Malgré cette relative homogénéité de faciès forestiers, la forêt présente un intérêt biologique considérable, qui se manifeste par la présence de 26 espèces animales et végétales possédant un intérêt patrimonial fort dans le contexte régional.



Avec 18 espèces rares ou menacées, la flore apparaît comme le groupe le plus riche, et plusieurs habitats différents abritent diverses plantes rares. Les lisières internes sont notamment très riches : c'est là que se cantonnent la Vesce de Poméranie, le Framboisier sauvage et, surtout, l'Oeillet superbe, espèce protégée au niveau national et dont la forêt de Vouillé constitue une des 2 stations du Poitou-Charentes. Les chemins sablonneux temporairement humides qui traversent les landes hébergent, quant à eux, tout un cortège de petites plantes naines, parmi lesquelles les rares cicendies, alors que dans certaines mares on peut encore observer la Renoncule tripartite.



Sur le plan faunistique, l'avifaune n'est pas moins intéressante, puisqu'elle comprend une riche guildes de rapaces et de passereaux liés aux landes et aux forêts semi-ouvertes : le Circaète Jean-le-Blanc, un aigle méridional spécialisé dans la capture de reptiles, se trouve ici aux marges nord occidentales de son aire de répartition en France, alors que la Fauvette pitchou, un petit passereau originaire des maquis méditerranéens, niche ici dans les secteurs de landes hautes à "brande" et ajoncs.

NIVEAU DE CONNAISSANCE

	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Crustacés, Mollusques	Végétaux	Mousses, champignons
Niveau de prospection	0	2	0	0	0	0	0	3	0
Espèces observées	0	11	0	0	0	0	0	90	0
Esp.rares/menacées		8						18	

Niveau de prospection : 0 = pas de prospection ; 1 = prospection insuffisante ; 2 = prospection assez bonne ; 3 = bonne prospection

MILIEUX DETERMINANTS ESSENTIELS

- 41 5 Chênaies acidiphiles
- 41 2 Chênaies-charmaies
- 22 12 Eaux dormantes mésotrophes
- 24 14 Cours d'eau : zone du barbeau

ESPECES DETERMINANTES : 26

FAUNE

DH DO PN

Oiseaux

	DH	DO	PN
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i> DO PN		✓	✓
Busard cendré <i>Circus pygargus</i> DO PN		✓	✓
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i> DO PN		✓	✓
Circaète Jean-le-blanc <i>Circaetus gallicus</i> DO PN		✓	✓
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i> DO PN		✓	✓
Fauvette pitchou <i>Sylvia undata</i> DO PN		✓	✓
Locustelle tachetée <i>Locustella naevia</i> PN			✓
Torcol fourmilier <i>Jynx torquilla</i> PN			✓

FLORE

DH PN PR

	DH	PN	PR
Bartsie visqueuse <i>Parentucellia viscosa</i>			
Centenille naine <i>Centunculus minimus</i> R			✓
Cicendie filiforme <i>Cicendia filiformis</i>			
Cicendie fluette <i>Exaculum pusillum</i>			
Framboisier sauvage <i>Rubus idaeus</i>			
Hêtre d'Europe <i>Fagus sylvatica</i>			
Hottonie des marais <i>Hottonia palustris</i>			
Illécèbre verticillé <i>Illecebrum verticillatum</i>			
Laîche des montagnes <i>Carex montana</i>			
Laîche digitée <i>Carex digitata</i>			
Laser à feuilles larges <i>Laserpitium latifolium</i>			
Oëillet superbe <i>Dianthus superbus</i>			
Pivoine coralline <i>Paeonia mascula</i> N		✓	✓
Poirier à feuilles cordées <i>Pyrus cordata</i>			
Renoncule tripartite <i>Ranunculus tripartitus</i>			
Saule à oreillettes <i>Salix aurita</i>			
Scille du printemps <i>Scilla verna</i>			
Vesce de Poméranie <i>Vicia cassubica</i> R			✓

Légende : DH : espèce inscrite à la directive Habitats (Annexe II et/ou IV) ; DO : espèce inscrite à la directive Oiseaux (Annexe II) ; PN : espèce protégée en France ; PR : espèce protégée régionalement.

AUTRES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION ÉCOLOGIQUE

Aucun